

Procès-verbal

**10<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration**

Le mercredi 11 février 2026, à 19 h  
Centre communautaire Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

### Présences

Membres avec droit de vote :

■ Valérie, Martel	Présidente
■ Vincent, Tremblay Boucher	Trésorier
■ Louis-Michel, Langevin	Vice-président
■ Monique, Langevin	Secrétaire
■ Marylynn, McEniry	Administratrice
■ Robert, Bergeron	Administrateur
■ Pierre Allain	Administrateur
■ Marie-Laure, Nelaton	Administratrice

### Absence

■ Elisa, Verreault	Conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency
--------------------	---

### Autres présences

■ Éric, Courtemanche Baril	Conseiller du district électoral de Robert-Giffard
■ Rayane, Baïtiche	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

**10<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration**

Le mercredi 11 février 2026, à 19 h

Centre communautaire Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2026	19 h 03
4.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 05
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 15
6.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	19 h 25
	■ 6.1 Suivis du procès-verbal	
	■ 6.2 Présentation de la carte interactive pour répertorier les préoccupations en matière de sécurité routière, de mobilité active et de transport en commun	
	■ 6.3 Correspondances	
	■ 6.4 Résolutions	
	■ 6.5 Table de concertation vélo	
	■ 6.6 Table de concertation des conseils de quartier	
7.	Trésorerie	20 h 10
	■ 7.1 État des revenus et dépenses	
8.	Deuxième période de questions réservée au public	20 h 20
9.	Divers	20 h 25
10.	Fin de l'assemblée	20 h 30

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions



Procès-verbal

**10<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration**

Le mercredi 11 février 2026, à 19 h

Centre communautaire Mgr Laval, 35 avenue Du Couvent, petite salle

## 1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Mme Valérie Martel, présidente, souhaite la bienvenue. L'assemblée est ouverte.

## 2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La présidente invite à lire l'ordre du jour affiché à l'écran et suggère d'ajouter le point 6.7 Biodiversité; informations partagées par Mary Lynn McEniry.

La secrétaire indique que le point « Table de concertation transport en commun » est remplacé par « Table de concertation des conseils de quartier ».

La présidente précise que la « Table de concertation transport en commun » n'a pas perduré, mais il y aura peut-être des changements dans un proche avenir étant donné les travaux du RTC en lien avec le tramway; ce point sera ramené à l'ordre du jour, au besoin.

Sur proposition de Valérie Martel, dûment appuyée par Marie-Laure Nelaton, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en tenant compte de l'ajout et de la correction proposés.

## 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du mercredi 14 janvier 2026

La secrétaire mentionne avoir ajouté les précisions apportées par Mme Élixa Verreaut au cours de la journée; le procès-verbal amendé a été porté à l'attention des membres du CA et demande s'il y a des modifications à apporter.

Procès-verbal approuvé à l'unanimité, sur proposition de Louis-Michel Langevin, secondé par Mary Lynn McEniry.



#### 4. Période réservée aux membres du conseil municipal

##### Mme Élisabeth Verreault

En son absence et à sa demande, M. Éric Courtemanche Baril nous informe des événements prévus à l'agenda des prochains jours de Mme Verreault; des activités qui auront lieu pour elle ou pour les citoyens :

17 – Conseil municipal auquel les citoyens sont invités à participer et à poser des questions dans la partie après 17 h et qui se termine aux alentours de 18 h 30.

18 – Il accompagnera Mme Verreault pour rencontrer Mme Sandrine Louchart, directrice du centre d'action bénévole Cap Aide 23 (CAB Aide 23), organisme à but non lucratif situé à Beauport et qui vise l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, vulnérables ou en perte d'autonomie en offrant des services personnalisés à leurs besoins par le biais de bénévoles dévoués. De plus, il soutient les organismes communautaires de la grande région de Québec en développant, en appuyant et en encourageant l'implication bénévole.

19 – Dîner des partenaires du Centre Jeunesse Emploi de Montmorency – La table est Mise. À la base LA TABLE EST MISE accueille entre 6 et 10 jeunes adultes pour une activité de cuisine collective animée par l'agent en persévérance scolaire. En processus de retour aux études/de réinsertion en emploi, plusieurs sont issus de milieu défavorisé et ont un parcours de vie difficile (décrochage scolaire, santé mentale, dépendance, isolement, etc.).

23 – Activité organisée par le CDC Beauport – Inter-Com : Venez rencontrer vos élu-e-s des 3 paliers gouvernementaux (municipal, provincial et fédéral); et une rencontre avec le Comité Éverell.

Elle termine en précisant que la Semaine de relâche approche et nous invite à bien profiter des infrastructures intérieures et extérieures, et animations offertes par les différents organismes; elle nous souhaite une belle température pour cette semaine-là.

##### M. Éric Courtemanche Baril

Nous parle du Programme Sécurité routière qui a été mis de côté pour 2026. Il nous en parle maintenant pour que nous puissions être prêts pour fin octobre/début novembre 2026 pour celui de 2027.

Nous sommes le 1<sup>er</sup> CQ auquel il en parle; ça été décidé hier. Il y aura donc un nouveau programme où le type d'affichage que l'on faisait ne sera plus accepté. Ils veulent bonifier l'expérience à plus haut niveau et par exemple : présentement on peut le faire avec les écoles; ça va demeurer; les commissions scolaires pourront continuer à le faire. Autant on a travaillé fort sur les corridors scolaires au cours des 4 dernières années, autant on va travailler fort au cours des 4 prochaines années sur les zones « Aînés ». Il y a des points à ramasser là et les gens qui ont affaire avec les aînés (FADOQ, RPA, etc.) vont pouvoir aussi déposer des projets en collaboration avec les conseils de quartier; ce qui fait augmenter les montants. Il y aura bonification aussi à tout programme où il y aura plus de 2 partenaires –on pourra aller jusqu'à 4 partenaires—S'il y a plus de 4 partenaires pour un projet, ça amène une bonification monétaire.

Les conseillers ont demandé à l'administration de communiquer les informations rapidement pour que les CQ puissent se préparer et ne pas être pris de court, comme à chaque année. D'ici l'AGA ou peu après, nous recevrons les informations nécessaires pour bien préparer un projet.

Les montants d'argent qui étaient prévus pour 2026, environ 150 000 \$, vont être utilisés pour la sécurité routière; c'est un budget de fonctionnement pour déployer la nouvelle stratégie de sécurité routière des 4 prochaines années. L'argent n'est pas perdu, il va quand même servir à informer les



citoyens mais par les villes; l'an prochain, on reviendra avec les conseils de quartier. Donc, vous aurez plus d'information par Rayane Baïtiche au mois de mai au plus tard. On veut vraiment que les conseils de quartier, en amont, aient le temps de bien planifier et de multiplier leurs partenaires aussi. À coup de 3 000 \$, alors s'il y a 4 partenaires... il y a une bonification importante.

Q- Vincent Tremblay Boucher : tu dis que ce ne sera plus possible de prévoir de l'affichage; est-ce que tu sais ce qu'il sera possible de faire ou si ça nous sera communiqué plus tard ?

R- Non. Les détails vous parviendront plus tard.

Q- Monique Langevin : J'ai lu que les MRC devront remettre, le 1<sup>er</sup> avril, un inventaire des immeubles patrimoniaux. Quel sera le rôle des conseillers municipaux ou de la ville ? Est-ce qu'une validation de cet inventaire est prévue pour notre territoire ?

R- La Ville de Québec a un inventaire à jour. La date du 31 mars a été reportée parce que c'est le gouvernement provincial qui demandait aux municipalités et aux MRC de faire un inventaire de leurs édifices patrimoniaux et ils disaient qu'il y avait une plateforme pour transmettre les inventaires; mais la plateforme du provincial n'est pas prête.

L'inventaire est prêt à la Ville de Québec. On a travaillé à la mise à jour au cours des 4 dernières années; les fonctionnaires ont travaillé en tenant compte de la date du 31 mars. Il ne reste qu'à recevoir la plateforme de communication du gouvernement provincial. La Ville de Québec est l'une des rares villes qui ont un inventaire assez exhaustif de ces bâtiments. En réalité la demande s'adressait surtout aux nombreuses petites municipalités de la province pour mettre leur inventaire à jour.

Q- Valérie Martel a une question par rapport au programme de sécurité routière. Est-ce que les écoles secondaires seront incluses ? Ce n'était pas le cas.

R- M. Courtemanche-Baril nous transmettra la réponse par écrit. C'est une demande qu'on avait reçue de plusieurs écoles et CQ, surtout que chez les jeunes il y a plusieurs enjeux, autant des automobiles, mobylettes, vélos, motos, à pied; etc.

*Question inaudible...*

R- C'est pour tout le monde. Le programme existe toujours, on a ajouté les aînés, RPA, Fadoq. Le programme de sécurité routière a 3-4 volets; le volet « aînés » est nouveau. Le programme va se poursuivre sur plusieurs années; allez-y avec les partenaires que vous avez.

Q- Marie-Laure Nelaton : c'est quoi la définition d'un édifice patrimonial ?

R- de Robert Bergeron : ça peut être les édifices construits avant 1940 selon le Code national du bâtiment.

## 5. Première période de questions et commentaires du public

Amélie Carignan

Pour le programme de sécurité routière, c'est une subvention qui est donnée aux conseils de quartier.

Aussi, à Beauport, il y a une Table de concertation aînés; ça pourrait être intéressant pour vous.



C'est coordonné par un organisme communautaire du CIUSSS mais des gens du CDC sont impliqués.

Également, il y a des citoyens dans le quartier 5-2/St-Michel qui sont en processus de création d'un conseil de quartier. On aimerait organiser une soirée d'information avec la collaboration de quelqu'un de la ville qui viendrait expliquer ce qu'est un conseil de quartier; ce serait probablement en mars lorsque la salle de la Ribambelle sera disponible. Pour le Vieux-Moulin, on est en train de collecter des signatures; on en est à plus de 300. Donc, ça aussi ça s'en vient !

Marie-Laure Nelaton précise que les gens du Vieux-Moulin se promènent un peu partout; elle en a entendu parler lors de l'activité pour l'accueil des nouveaux arrivants

## 6. Activités et comités du conseil de quartier

### 6.1 Suivis du procès-verbal

Avons reçu la réponse à notre résolution 25-CA-15 : Pour l'amélioration de la sécurité routière sur l'avenue Royale

« La Ville de Québec rappelle certains éléments qui ont été communiqués en février 2025, à la suite de nos analyses, entamées pour le conseil de quartier du Vieux-Bourg depuis plusieurs années. La Ville est en effet bien consciente des préoccupations soulevées par les résidents du secteur, et plusieurs scénarios ont été étudiés.

Les principaux éléments soulevés sont les volumes de circulation, les vitesses pratiquées, la sécurité des piétons et la circulation de véhicules lourds. En fonction de ces intrants, la Ville a mis en place un plan d'action qui comprenait des relevés (circulation et vitesse), ainsi qu'une consultation citoyenne et auprès des élus. Le but était de bien quantifier les enjeux, tout en déterminant quelles limitations la configuration de l'axe nous impose.

L'avenue Royale est l'une des plus anciennes du Québec, et sa géométrie reflète les façons de faire d'une autre époque. La chaussée y est étroite, ses trottoirs également, et les immeubles y sont construits très près de la chaussée. L'emprise municipale résiduelle y est donc quasi-inexistante, limitant énormément les possibilités de réaménagement.

Par exemple, dans le but de donner davantage d'espaces aux piétons dans cette emprise très limitée, l'option d'une mise en sens unique dans le secteur de Courville a été analysée. Toutefois, la diminution drastique de la desserte du RTC et le déplacement des trajets dans des rues résidentielles ont fait en sorte que cette option n'a pas pu être retenue.

Antérieurement à 2021, l'axe présentait une multitude de limites de vitesse, que le Service du Transport et de la Mobilité intelligente (STMI) a depuis uniformisé à 40 km/h. L'effet sur le tronçon a été une réduction de vitesse pratiquée de 6,5 km/h dans les zones autrefois prescrites à 30 km/h. Les vitesses mesurées sur l'avenue Royale sont maintenant avantageusement comparables à celles qui sont généralement mesurées sur des rues de mêmes caractéristiques.

Rappelons que d'autres actions ont tout de même pu être réalisées au cours des quelques dernières années :



- Ajouts d'arrêts (aux croisements de Vallée, Bordages – Morel, Taillebourg – Toussaint)
- Bonification du marquage
- Ajout de feux rectangulaires à clignotement rapide à Du Manège
- Signalisation des corridors scolaires
- Déploiement des afficheurs de vitesse (là où cela était possible)
- Etc.

Dans les prochaines semaines, des rencontres avec le Conseil d'Arrondissement sont prévues, afin de convenir d'une stratégie d'intervention – dans les limites géométriques qu'impose l'emprise de la rue.

Finalement, la Ville demeure à l'affût de tout projet de réfection souterraine, conjointement avec son Service de l'Ingénierie, afin de pouvoir bonifier progressivement les aménagements de surface, à chaque fois que cela sera possible. »

Nous avons également reçu réponse à notre demande pour une présentation sur le déneigement :

« La Ville a pris connaissance de la demande formulée par le Conseil du quartier du Vieux-Bourg pour une présentation portant sur le déneigement, mais nous tenons à vous rappeler qu'une présentation de la politique de déneigement a déjà été organisée au printemps dernier à l'intention de l'ensemble des Conseils de quartier (15 mai 2025). Sachant que la Ville de Québec compte 30 conseils de quartier répartis sur son territoire, vous comprendrez que nous ne sommes pas en mesure d'offrir de présentation personnalisée à chacun d'entre vous.

Ceci étant dit, nous tenons à préciser que la présente saison hivernale présente des défis importants par rapport aux saisons passées et nous vous confirmons que ces défis seraient tout aussi présents avec la version précédente de la politique de déneigement. Ainsi, nous restons mobilisés et nous continuons de maximiser nos efforts en ajustant nos opérations avec agilité en fonction des conditions météorologiques qui ne laissent que très peu de répit pour nos travailleurs et ceux de nos entrepreneurs. Nos équipes sont dévouées à la tâche en continu depuis plusieurs semaines et soyez assurés que nous poursuivrons avec la même détermination jusqu'à la fin de l'hiver.

Un bilan de fin de la saison nous permettra certainement de s'inspirer des défis vécus et d'identifier de nouvelles pistes d'adaptation pour nos opérations. Si jugée à propos, une nouvelle présentation dédiée à l'intention des Conseils de quartier pourrait potentiellement être organisée avant le commencement de la prochaine saison hivernale 2026-2027. D'ici là, nous encourageons les Conseils de quartier à diriger vers le 311, les citoyens qui les interpellent avec leurs préoccupations personnelles sur le déneigement. Notre équipe sera alors en mesure de les analyser et d'intervenir localement au besoin.

Robert Bergeron : Pour le bénéfice surtout pour les gens qui sont dans la salle, on va présenter tantôt un projet de résolution concernant le déneigement sur l'avenue Royale... pour qu'on n'oublie pas le dossier !



Intervention de Valérie Martel : Il a été question aussi, lors de la dernière rencontre, d'une mise à jour de la présentation pour promouvoir notre conseil de quartier dans nos rencontres; le Powerpoint (Ppt) mis à jour avec l'image de marque. Est-ce qu'il y a une suite à cette demande ?

Rayane Baïtiche : Oui, le Powerpoint est modifié avec la nouvelle image de marque. En fait, on va peut-être avoir de nouvelles images; à présent, on a des photos de quartiers et j'ai demandé d'avoir des photos de personnes qui parlent au micro, de rencontres de CQ quand on parle d'un conseil de quartier pour que l'image reflète mieux. Le Ppt contient des photos de paysages; j'attends de voir avec la graphiste si on est capable d'avoir des images qui correspondent plus. De mémoire, votre présentation était pour mars –Marie Laure Nelaton précise que la rencontre aura lieu le 9 avril—

Vu le délai, vous allez attendre pour avoir de meilleures images et j'ai mis des sections pour que vous puissiez ajouter des choses.

Valérie Martel : il y a la présentation de Marie Laure et aussi la présentation à François-Bourrin. Quand on aura une date, on verra si c'est à jour et on prendra le Ppt qui est disponible.

## 6.2 Présentation de la carte interactive pour répertorier les préoccupations en matière de sécurité routière, de mobilité active et de transport en commun

Présentation par Rayane Baïtiche : À la dernière rencontre, Mme Perreault vous a parlé de la carte interactive. Vous sembliez intéressés à en avoir une. Ce sera une carte que chaque citoyen pourra utiliser pour mettre des 'épingles' pour signaler des préoccupations en matière de sécurité routière, de mobilité active et de transport en commun –1 épingle de couleur différente pour chacun des volets identifiés--; une carte participative sous la responsabilité du conseil de quartier. Elle permettra au CQ d'être au courant des préoccupations des citoyens. Il faudra nommer quelqu'un qui sera responsable par exemple de répondre à une préoccupation –puisqu'il y aura l'adresse du citoyen-- et sera responsable de la modération s'il y a des messages irrespectueux. Les commentaires sont lisibles, vus par tous les citoyens. La personne responsable recevra une notification pour signaler une intervention; la carte ne remplace pas le 311.

Si une préoccupation est signalée par plus d'un citoyen, il reste toujours possible de déposer une résolution. Il est également possible de demander d'ajouter des épingles pour les sujets qui nous intéressent ou qui reviennent le plus souvent.

Rayane finalisera les textes; elle peut aussi produire un feuillet avec explication de la carte et un code QR qui pourrait être distribué lors d'événements.

Commentaires :

Monique suggère d'ajouter une note disant qu'une réponse sera éventuellement, ou s'il y a lieu, adressée par le CQ. Rayane Baïtiche modifiera le texte en conséquence.

Éric Courtemanche-Baril suggère aussi d'ajouter le lien vers le CQ; un outil de promotion pour que les gens apprennent la mission des CQ.

Robert Bergeron pense qu'il faudrait fixer des limites de temps pour l'exercice.



Valérie Martel demande s'il sera possible de la déposer aussi sur le site de la Ville.

Marie Laure Nelaton signale la pertinence de prévoir le code QR sur le formulaire également pour un usage sur le cellulaire, par exemple.

Rayane Baïtiche nous soumettra le texte pour validation.

Le CQ fixera lui-même la limite dans le temps, suivant un événement par exemple.

**Pierre Allain** accepte la responsabilité.

### 6.3 Correspondances

Formation « Initiation à l'urbanisme » offerte aux nouveaux membres des CA, le 4 février.

L'enregistrement de la présentation est disponible en ligne

<https://www.youtube.com/watch?v=ZkP5qpRzkOE&feature=youtu.be>

Invitation à la rencontre de la Table de concertation des conseils de quartier, le 17 février

Le grand rassemblement de la TDLB (Table de développement local de Beauport) aura lieu le 9 avril. Le CQVB a confirmé sa présence. Marie Laure Nelaton y présentera le CQVB.

Communiqué de la Ville annonçant la réorganisation et la bonification de ses comptoirs de service.

3 comptoirs seront fermés, dont celui de Beauport; les citoyens devront s'adresser au comptoir de Charlesbourg dont les heures d'ouverture seront prolongées –L'information sera publiée sur notre page Fb dans les prochains jours-

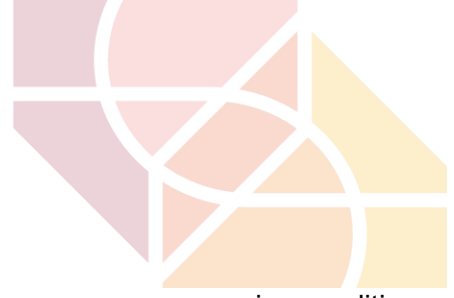
Le RTC nous informe que son réseau se transforme, en prévision des impacts importants liés aux chantiers du projet TramCité –L'information sera également publiée sur notre page Fb dans les prochains jours-

Le CQVB est maintenant abonné aux infolettres et bulletins d'information des CQ Chutes-Montmorency, Ste-Thérèse-de-Lisieux, Vieux-Limoilou, et Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire.

Nous serons ainsi informés de leurs différents projets et initiatives concernant la participation publique; et nous serons en mesure d'identifier des partenariats éventuels avec l'un ou l'autre...

Le CQVB est appelé à joindre sa voix à celles du RASPB, de la Société d'histoire de Sillery et du Comité des citoyens du Vieux-Québec pour la défense des 4 sites patrimoniaux de la région de Québec, en lien avec le 3<sup>e</sup> lien.

Nous pourrions en discuter pour une éventuelle résolution.



Valérie Martel : Notre conseillère mentionne que nous ne sommes pas un organisme politique, n'empêche qu'il pourra y avoir des impacts sur l'urbanisme autour, sécurité routière, etc. On peut quand même mettre les bases; qu'on le veuille ou non, le projet doit tenir en compte la circulation routière dans le quartier, de la particularité du patrimoine. Faut y aller en amont, avant qu'on nous dépose un projet qui ne nous convient pas. Bref, on s'en reparle dans une éventuelle résolution !

Invitation à la rencontre de démarrage de la Convergence Vélo 2026. Le CQVB a mandaté M. François Lessard, représentant de la TCV pour ce projet.

Des détails nous seront livrés dans quelques minutes par François Lessard.

On nous informe que l'état d'avancement de la démarche collective visant le renforcement des CQ sera présenté lors de la prochaine rencontre de la TCCQ, le 17 février

La secrétaire mentionne que le CQ Vieux-Québec, et celui de Ste-Thérèse-de-Lisieux sont en mode hybride ! Ce qui n'est pas notre cas; alors on ne peut pas les inviter.

CQVB discutera de la pertinence d'offrir des rencontres hybrides.

Rayane Baïtiche dispose de l'équipement nécessaire. Les membres du CA doivent être en ligne. Est-ce une solution pour augmenter l'assistance ?

Mary Lynn McEniry mentionne avoir reçu de Rayane Baïtiche le lien pour accéder à la banque de photos anciennes, mais ça semble ardu d'en sélectionner. M. Bergeron a un disque dur en sa possession; il le lui remettra. Ce sera plus facile de sélectionner des photos.

#### 6.4 Résolutions

**Résolution 26-CA- 01**  
**Création de la « Vitrine Écosystémique de la Seigneurie »**  
**- Demande de subvention Biodiversité 2026**

A été retirée des dossiers versés à la Ville, et remplacée par la résolution 26-CA-02 en page 19.

**Résolution 26-CA-03 – Tenue de l'AGA**

Sur proposition de Valérie Martel, secondée par Vincent Tremblay-Boucher, il est résolu que le conseil de quartier du Vieux-Bourg fixe la date de son assemblée générale annuelle au mercredi 8 avril 2026 à 19 h, en présentiel, dans la grande salle du Centre communautaire Mgr Laval, au 35 avenue du Couvent.

Valérie Martel a reçu confirmation de la présence de Mme Marie-Hélène Roch, spécialiste en nordicité, comme conférencière invitée à l'AGA. Des précisions lui seront fournies.



**Résolution 26-CA- 04**

**Réduire la limite de vitesse sur l'avenue Royale**

CONSIDÉRANT que la vitesse sur l'avenue Royale est un problème persistant qui n'est pas corrigé malgré les nombreuses plaintes des résidents.

CONSIDÉRANT que la vitesse sur l'avenue Royale est un danger constant pour tous et que la sécurité est une priorité pour le CQVB.

CONSIDÉRANT que Château-Richer a abaissé la limite à 30 km/h sur l'avenue Royale, dans le cœur du village.

CONSIDÉRANT que les résultats de cette expérience ne peuvent qu'être positifs pour les citoyens, tant automobilistes, cyclistes que piétons.

Le conseil de quartier demande à la Ville d'analyser cette problématique persistante et d'apporter les correctifs nécessaires.

Proposition de Monique Langevin, secondée par Marie Laure Nelaton, et approuvée à l'unanimité

**Résolution 26-CA- 05**

**Recommandation pour une analyse comparative des options régionales dans le cadre du projet QSL**

**ATTENDU** que le Conseil de quartier du Vieux-Bourg reconnaît l'importance économique d'un Port de Québec actif et souhaite que son développement soit cohérent avec la protection de la santé et de la sécurité des résidents

**ATTENDU** que la Ville de Québec et le Gouvernement du Québec investissent des ressources majeures dans la revitalisation du littoral Est (Phase 4), visant la mise en valeur paysagère entre la baie de Beauport et la rivière Montmorency

**ATTENDU** qu'un projet industriel de l'envergure de **QSL** à Beauport soulève des préoccupations légitimes quant à l'intégrité visuelle du fleuve et aux accès physiques au littoral pour les résidents du Vieux-Bourg

**ATTENDU** qu'il est du devoir du Conseil de quartier de s'assurer que les investissements publics majeurs dans la Phase 4 du Littoral Est ne soient pas compromis par un manque de coordination régionale.

**IL EST RÉSOLU :**

1. **DEMANDE D'ANALYSE COMPARATIVE** : Que le Conseil de quartier recommande à la Ville de Québec d'intervenir auprès de l'Administration portuaire de Québec et du gouvernement fédéral pour assurer qu'une **étude de faisabilité indépendante et comparative** soit réalisée, incluant l'option du site de **Rabaska**.
2. **PROTECTION DES INVESTISSEMENTS** : que cette étude évalue rigoureusement l'impact cumulatif d'un terminal de conteneurs sur les accès visuels et la santé environnementale de la Rive-Nord par rapport aux avantages logistiques d'un site en eau profonde sur la Rive-Sud.

3. **OPTIMISATION DU RÉSEAU FERROVIAIRE** : que l'étude analyse l'efficacité de la liaison ferroviaire directe Rive-Sud/Montréal afin de minimiser le transit lourd et les nuisances sonores au cœur des quartiers denses de Québec.
  4. **DIALOGUE RÉGIONAL** : que la Ville de Québec conditionne son appui au développement portuaire à une démonstration de la supériorité sociale et environnementale du site choisi, tout en explorant un modèle de développement respectueux pour Lévis et sa zone agricole.
- La proposition de Mary Lynn McEniry est secondée par Vincent Tremblay-Boucher et approuvée à l'unanimité.

Valérie Martel : M. Bergeron, nous avons eu la conversation en rencontre préparatoire; le déneigement on l'a adressé, on a mis beaucoup de temps à écouter vos recommandations, vos observations, on vous encourageait à appeler au 311; là on vous donne la chance de partager votre résolution. On verra si des gens souhaitent la proposer ou passer au vote, mais je pense qu'on est rendu au point où il faut que ce soit la dernière fois qu'on en discute; au pire, jusqu'à la prochaine bordée de neige.

#### **Résolution 26-CA- 06**

**Déneigement du trottoir de l'avenue Royale (Site patrimonial de Beauport) et aussi ceux de quelques autres des rues anciennes du Vieux-Bourg (notamment de la rue Seigneuriale)**

**Considérant** que la Ville de Québec a déposé sa nouvelle Politique de déneigement en avril 2025

**Considérant** que cette politique s'articule autour de 4 grands principes dont le premier s'intitule

« la sécurité de la population »

**Considérant** que l'avenue Royale est une artère importante mais qu'elle ne possède pas les conditions habituelles qui caractérisent les artères « normales » (2 trottoirs de largeur de plus de 1,5 m, étroitesse de la chaussée, sinuosité, etc.)

**Considérant** que ces trottoirs sont identifiés de niveau 1 à cause de leur importance et que par conséquent leur déneigement est prioritaire

**Considérant** que les critères d'entretien des trottoirs ne semblent pas précisés dans la nouvelle politique et que par conséquent le « bon sens » ou le jugement du « bon père de famille » doit s'appliquer

**Considérant** par ailleurs que concernant « l'ENTRETIEN DES SURFACES »

*En dehors des opérations de grattage et d'épandage, des opérations d'entretien peuvent être réalisées afin de maintenir les surfaces dans l'état attendu et répondre rapidement à l'évolution des conditions météorologiques.*

*L'étape d'entretien des surfaces peut se dérouler simultanément avec une opération d'enlèvement de la neige et se poursuivre*

*jusqu'à ce qu'une nouvelle précipitation déclenche une nouvelle opération de grattage et d'épandage. (Ref: Politique p. 19)*

**Considérant** enfin qu'un membre du CA du Vieux-Bourg a documenté à l'aide de photos l'état des trottoirs entre le 29 décembre 2025 et 2 février 2026 et cela principalement sur l'avenue Royale entre le boulevard François-de-Laval et le pont de la rivière Montmorency. (Voir annexe)

**Considérant** que ces photos démontrent que très régulièrement, après les chutes de neige et après qu'un premier grattage du trottoir n'ait été effectué, celui-ci peut demeurer dans un état inacceptable et ne pas répondre au premier principe de « sécurité de la population ».

Le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de trouver une solution viable pour améliorer la politique pour la rendre plus efficace et adaptée au quartier du Vieux-Bourg.

Proposition de Robert Bergeron, secondé par Valérie Martel; approuvée à l'unanimité.

Rayane Baïtiche rappelle qu'un conseil de quartier est un espace de collaboration; c'est sûr que la manière dont la résolution est rédigée présentement c'est plus dans la confrontation; donc il faut juste se rappeler qu'une résolution ce n'est pas politique dans le sens que c'est la fonction publique, des administrateurs qui vont recevoir la résolution et devoir y répondre. Alors, ce n'est pas ma recommandation de la transmettre telle qu'elle parce que ce n'est pas collaboratif; il faut mentionner des faits, des problématiques c'est bon, mais dire que la politique est gérée de manière inacceptable ça... le fonctionnaire n'a pas de réponse à donner et d'autre part d'exiger que la Ville fasse ça, mais vous pouvez recommander que la Ville ...  
(suite de l'intervention et commentaires inaudibles)

Valérie Martel estime que les 3 derniers points du projet de texte où on demande à la Ville qu'elle reconnaisse que la politique est inacceptable, qu'il y a des problèmes, etc., toute cette partie à mon avis pourrait être corrigée et demander à la Ville tout simplement de trouver des solutions qui sont adaptées pour le quartier du Vieux-Bourg pour rendre le déneigement plus efficace et plus sécuritaire pour les piétons. Ça laisse la porte ouverte, on n'est pas dans la confrontation., j

Robert Bergeron : Juste pour vous dire que je suis un peu choqué parce que ça a toujours été comme ça; je me suis déjà plaint de différentes façons. Il est supposé y avoir un fonctionnaire qui est chargé de vérifier que les contrats sont suivis; il y a 20 fonctionnaires dont c'est la responsabilité; je le sais parce que j'ai déjà écouté sur Internet les présentations de la Ville sur le déneigement.

C'est sûr que si vous voulez modifier la résolution, je vous laisse le soin... Il y a une dernière chose, rapidement : quand on dit « la ville » ça me choque un peu; la ville, c'est flou un peu, la ville c'est bien du monde, c'est le maire, c'est les conseillers, alors quand on nous dit que la ville



nous répond, il faut que ce soit quelqu'un du conseil exécutif, c'est pas un fonctionnaire qui peut juger que la politique est mal suivie. Le fonctionnaire, lui, y'a peur de dire la vérité, il peut vouloir sauver sa job, il fait sa job... en tout cas

Valérie Martel : je sais qu'on l'a déjà approuvée, mais si on enlève la partie « admettre que la politique est inacceptable; que la ville vienne vérifier... » On n'a qu'à remplacer ça par « Le conseil de quartier demande à la ville de trouver une solution viable pour améliorer la politique pour la rendre plus efficace et adaptée au quartier du Vieux-Bourg. »

*Discussions inaudibles.*

Conclusion de la présidente : On y va comme ça; on dépose la résolution. M. Bergeron va poursuivre ses démarches, à titre personnel.

## 6.5 Table de concertation vélo

François Lessard souhaite se concentrer sur 2 choses importantes, à la suite de la Table de concertation vélo. Il y aura une Convergence vélo à la fin mai avec 2 trajets à Beauport, un qui va partir du nord; l'autre (à confirmer) qui partirait des Chutes Montmorency, en haut ou en bas. Des précisions sont à venir.

Il y aura aussi, dans le cadre du Mois du vélo, « En p'tites roues à l'école ».

CVC Beauport (Corridor VivaCité). Il y a eu une rencontre à laquelle des membres du CQVB ont assisté. J'y étais et j'ai beaucoup écouté et je voudrais écouter encore. Je ne sais pas si quelques-uns ont reçu le compte-rendu...

Les CVC, ce sont les corridors déployés par la Ville (à Ste-Foy, Charlesbourg, un peu partout) Oui, boulevard Ste-Anne en est un. CVC, c'est multifonctions, c'est pour tout le monde, pour ceux qui se déplacent autrement qu'en voiture.

Nous aurons le nôtre qui est très naturel parce que c'est le chemin qui est établi ici à Beauport depuis longtemps; celui du boul. des Chutes va être mieux connecté à celui du boul. Ste-Anne, il y aura quelques modifications puis ça ira jusqu'aux Chutes Montmorency. À la base, le CVC arrive du boul. Ste-Anne, arrête à François-de-Laval ; reprendrait sur le boul. des Chutes à partir de François-de-Laval. Suggestion de la Ville de le faire tourner sur Beethoven puis Marcoux pour passer devant l'école jusqu'au boul. des Chutes direction nord-sud, ensuite on prend le boul. des Chutes comme il est présentement, jusque dans le quartier Montmorency. Les enjeux qui ont été nommés : le choix entre Marcoux ou de le laisser sur Marcoux comme il est présentement; ce n'est pas une piste cyclable, c'est une voie partagée ce qui n'est pas toujours agréable ! Il y a eu des débats là-dessus concernant beaucoup, beaucoup de trafic sur les heures de pointe de l'école où ça va devenir très complexe, c'est très local.

L'autre enjeu, c'est très étroit sur le boul. des Chutes, la section qui monte de François-de-Laval jusqu'à la portion nord-sud du boul. des Chutes; ça devient difficile de mettre un CVC. Il y



a un 'précipice' d'un bord et des terrains de l'autre bord.

Si on va vers Marcoux, il y a un enjeu à l'intersection boul. des Chutes/Beethoven, et après ça, il n'y avait pas vraiment d'autres enjeux. Il y a eu beaucoup de discussions là-dessus.

L'autre enjeu nous concerne moins mais quand même un peu ; le CVC présentement passe par-dessus la passerelle puis arrive à François-de-Laval, puis ça été nommé que ça pourrait s'en aller sur St-Victorien qui connecte directement avec le boul. des Chutes. Il n'y a pas eu de discussions sur comment on passerait du boul. Ste-Anne au boul. des Chutes; il y a comme un zigzag à faire qui n'est pas nécessairement plaisant. L'autre chose c'est qu'on a enlevé une voie sur le boul. Ste-Anne, sous le viaduc; les autos ont une voie de moins tandis que si on allait sur St-Victorien, ça connecterait directement avec le boul. des Chutes. Ça été mentionné et je suis particulièrement d'accord avec ça.

J'aimerais avoir votre opinion que je transmettrai à la Table de concertation vélo.

Je reviens à Marcoux au boul. des Chutes; je n'ai pas vraiment de préférence, j'ai fait les deux et ils ont tous les deux leurs avantages et leurs désavantages. Je fais vraiment confiance à la Ville là-dessus pour prendre les bonnes décisions.

Juste un point personnel : ce que je remarque c'est que je suis trop habitué de faire du vélo et il y a des enjeux qui sont soulevés que je ne vois pas tout le temps. Je suis habitué à zigzaguer à travers les autos, je prends ma place et à un moment donné j'oublie de regarder les enjeux.

*Intervention inaudible.*

Réponse de François Lessard : non, je l'ai dit, celle-là ce n'est pas notre quartier mais la connexion entre le CVC qui est dans le Vieux-Moulin va se faire bizarre là puis la ligne va être beaucoup plus sécuritaire pour les cyclistes, c'est tout droit.

Valérie Martel : l'enjeu qui a été mentionné, c'est que sur Marcoux ce n'est qu'une voie qui est protégée. D'un côté, c'est une voie protégée mais de l'autre, direction ouest, c'est une voie partagée par les voitures, les autobus, les vélos, les piétons; et ça a suscité quand même une certaine réticence de la part des gens. C'est sûr qu'à un moment donné il faut faire des choix. Il y a de l'espace pour ça. Je ne suis pas certaine qu'il y ait de l'espace pour 2 voies protégées; d'où les suggestions de prendre le boul. des Chutes un peu plus bas. À mon avis, ce ne serait pas si mal parce que tu n'es pas capable de déboucher tant et aussi longtemps que tu n'es pas rendu au bout. Ça ne dessert pas de résidences, ça ne dessert pas d'écoles. Tu es comme pris jusqu'au bout.

François Lessard : je veux juste rajouter que ce n'est pas sur Marcoux qu'ils vont faire ça, c'est sur Beethoven.

*Discussion à bâtons rompus, sans microphones.*

François Lessard : Mon observation, j'ai commencé à l'utiliser quand j'ai su que la Ville allait faire ça; je l'ai su un peu avant la rencontre. Marcoux est extrêmement large; y'a personne qui passe sur Marcoux, c'est très libre sauf sur les 2 heures de pointe. C'est sûr que la question se pose mais le boul. des Chutes, présentement, la montée ce n'est pas tout le monde qui est à



l'aise, c'est une piste d'accélération, y'a pas de stop, y'a rien, c'est étroit; lequel est le plus dangereux, c'est difficile à dire. C'est pour ça que là-dessus je fais confiance à la Ville.

*Commentaires inaudibles*

François Lessard : j'oserais dire que c'est partout pareil, l'objectif c'est qu'ils vont faire des étranglements, ça va ralentir la circulation; ils veulent ralentir la circulation avec du marquage, etc.

Je vais recueillir les commentaires et faire des recommandations, je vais écrire à la Table de concertation vélo -et vous l'envoyer aussi- ce qui a été mentionné par les citoyens. Si vous en avez d'autres, je vais les prendre en note.

*Discussion à bâtons rompus, sans microphones.*

François Lessard : Le CVC, à la base, ce n'est pas pour le tourisme, c'est pour le transport. Donc... C'est sûr que l'intersection quand Marcoux va arriver sur le boul. des Chutes c'est problématique parce qu'il n'y a pas de stop. T'es pris. Tu ne peux pas traverser de l'autre côté. J'ose espérer que s'ils font tourner les vélos, ils vont faire quelque chose. Je ne sais pas si je suis naïf mais j'ose penser qu'ils sont assez professionnels pour arranger ce genre de situation.

*Interventions inaudibles*

François Lessard : Mais l'autoroute est là. C'est le boul. des Chutes, en bas, la section est/sud parallèle au boul. Ste-Anne.

*Interventions inaudibles*

François Lessard : Je pense qu'on peut y aller juste avec les inquiétudes. Une fois que les inquiétudes sont nommées –c'est un peu ça le but de la présentation— « Donnez-nous vos inquiétudes ». Nous autres, on n'a pas besoin de trouver des solutions.

Vincent Tremblay-Boucher : J'ai une inquiétude. Ce n'est pas directement lié à ça mais je peux peut-être la mentionner. J'ai une inquiétude parce qu'ils ne font pas la partie boul. des Chutes/Labelle. Ça ne t'inquiète pas, c'est dans les cartons, un jour !

*Interventions inaudibles*

François Lessard a inscrit l'école Freinet comme un enjeu; il faudrait qu'ils réévaluent comment c'est fait; ça va être la même chose devant l'école secondaire.

VivaCité c'est une bonne chose; c'est été/hiver. Présentement, boul. des Chutes est dur à rouler l'hiver à cause du stationnement.

Je serai absent, en voyage, en mars. Même si vous êtes en visioconférence, je n'y serai sûrement pas!



## 6.6 Table de concertation des conseils de quartier

La secrétaire souligne que cet item remplace « Table de concertation transport en commun », tel que précisé par la présidente lors de la dernière rencontre.

## 6.7 Biodiversité

Mary Lynn McEniry souligne qu'elle a eu beaucoup de difficultés avec son projet de biodiversité. Excellente collaboration avec le Conseil du Bassin versant de la rivière Beauport, mais elle avait de la difficulté à avoir les informations de la part de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

« Je voulais savoir quelles étaient leurs limites par rapport à l'usage de leur site, s'il y avait des professeurs qui voulaient s'impliquer, etc. Avec M. Denis du Conseil du Bassin versant, on avait déjà réservé des arbres de Collectif Canopée pour mettre dans le haut du terrain ; on avait l'idée de mettre un peu d'arbuste dans le bas du plateau autour des bassins avec la Société d'horticulture de Beauport. J'ai demandé aux Premières-Seigneuries de faire leurs démarches de leur côté pour voir s'ils pouvaient eux aussi avoir une subvention de la Ville pour augmenter le montant de la subvention. Finalement, le chargé de projet m'est revenu pour me dire qu'il y avait déjà une subvention avec Collectif Canopée. J'ai demandé d'avoir plus d'informations, avec qui il avait communiqué et tout. J'ai passé par la Ville aussi pour savoir ce qu'il en était. J'ai fini par comprendre que Collectif Canopée avait pris les devants pour établir un projet pluriannuel avec la subvention de la Ville pour les Premières-Seigneuries pour tout leur site y inclus notre site, la portion du terrain en pente où je voulais intervenir. Il fallait que mon projet exclut les arbres ; j'avais rejoint le directeur des affaires matérielles ... »

Rayane Baïtiche : Ce n'est pas qu'il fallait exclure les arbres du projet, c'est plus que Collectif Canopée est un partenaire de la Ville déjà; alors chaque arbre qui est planté par Collectif Canopée est déjà subventionné par la Ville. Par contre, l'organisme Bassin Versant fait de la plantation d'arbres. Donc si c'est écrit que la plantation d'arbres se fait par l'organisme Conseil du Bassin Versant, ça fonctionne. Ce n'est pas d'exclure les arbres, c'est juste qu'on ne peut pas subventionner 2 fois Collectif Canopée mais ce n'est pas obligatoire que ce soit Collectif Canopée qui fasse la plantation d'arbres. Donc on peut garder exactement le même projet mais dire que les arbres seront plantés par le Conseil du Bassin Versant et non par Collectif Canopée. Ce ne serait pas une double subvention; j'ai vérifié avec la Ville et ce serait correct... et rendre obligatoire les arbustes. Chaque fois qu'il y a plantation d'arbres, il faut qu'il y ait des arbustes. Dans la résolution, ça disait déjà qui voulait collaborer, alors il suffirait de rayer Collectif Canopée et le remplacer par Conseil du Bassin Versant.

Mary Lynn McEniry : j'ai fait les démarches, essayé de joindre tous les intervenants pour faire des rencontres pour déterminer qui fait quoi, comment s'organiser, c'est quoi les limites



d'intervention; surtout les Premières Seigneuries, c'est quoi leurs contraintes par rapport à notre intervention sur leur terrain puis j'ai pas de collaboration, j'ai pas de retour. Moi, à mon travail, après une couple de semaines c'est sûr que je donne des réponses. Et là novembre, on avait jusqu'à janvier. La date a été reportée, j'ai dit OK on va prolonger et j'ai fini par passer par toi pour savoir qui fait quoi; y'a Collectif Canopée, y'a plusieurs chargés de projet, même le Conseil du Bassin Versant ne savait pas, n'était pas au courant de ce qui se passait. Tout ça pour dire que ça m'a désenchantée de travailler et de ne pas avoir de retour d'appel, un courriel.

Alors, j'ai parlé à M. Denis et lui ai demandé si on pouvait réorienter notre projet tout simplement sur un autre terrain ? C'est sûr qu'on n'a pas beaucoup de terrains qui ne sont pas municipaux dans notre quartier...

#### *Interventions inaudibles*

Mary Lynn poursuit : J'ai monté un autre petit projet mais si l'un de vous veut garder le projet avec les Premières Seigneuries, il peut prendre le relai ça ne me dérange pas. Si Louis-Michel veut se lancer dans les arbustes ça ne me dérange pas. Moi, je ne veux pas qu'on passe à côté de la subvention parce que je trouve que notre quartier devrait en profiter; mais sinon, j'ai monté un autre petit projet que je peux vous lire :

#### *Interventions inaudibles*

C'est un projet qui pourrait s'adapter à n'importe quel terrain.

#### **Résolution 26-CA- 02**

#### **Projet de « Corridor de biodiversité : rétablir la connectivité écologique du quartier »**

**ATTENDU** que le concept de connectivité écologique désigne la création de liens (ponts verts) entre les espaces naturels isolés pour favoriser la biodiversité en milieu urbain ;

**ATTENDU** que la Ville de Québec offre un soutien financier via le Programme de mobilisation en faveur de la biodiversité et que le projet s'inscrit dans un délai de réalisation de 12 mois ;

**ATTENDU** que le Conseil du bassin de la rivière Beauport (CBRB) est partant pour collaborer à l'élaboration et la coordination technique globale d'un projet pour le Conseil de quartier du Vieux-Bourg ;

#### **IL EST RÉSOLU :**

1. Dépôt de la demande

QUE le Conseil de quartier dépose une demande de financement de 4 000 \$ auprès de la Ville de Québec avant l'échéance du 13 février 2026.

2. Coordination technique et globale

QUE le Conseil de quartier confirme le mandat du CBRB pour la coordination technique globale des divers intervenants, la planification des plantations et la cartographie des corridors.

### 3. Collaborations et expertises

QUE le Conseil de quartier souhaite solliciter la collaboration des partenaires suivants, selon leur capacité respective :

- Le Club des ornithologues de Québec (COQ) : pour l'expertise aviaire et l'installation de nichoirs adaptés.
- Croque ton quartier : pour explorer un volet de sensibilisation sur la biodiversité et la pollution lumineuse auprès des entreprises, s'inspirant des modèles de Sherbrooke et du Lac-Mégantic.

### 4. Aménagements et sites non municipaux

QUE les fonds soient alloués à la création d'habitats sur des terrains privés ou institutionnels stratégiques, avec l'autorisation préalable des propriétaires, afin d'assurer une collaboration fluide et autonome.

### 5. Engagement de pérennité

QUE le Conseil de quartier, avec l'appui technique du CBRB, s'engage à assurer le suivi et la pérennité des aménagements pour une période minimale de 5 ans.

Proposition de Mary Lynn McEniry, secondée par Louis-Michel Langevin et approuvée à l'unanimité.

Mary Lynn McEniry développe son projet :

Ce que j'aimerais, c'est qu'on développe avec le Club des ornithologues du Québec (COQ). Ils ont une expertise aviaire pour l'installation de nichoirs dans le quartier; et avec eux, on pourrait aussi voir les espaces verts, l'amélioration qui doit se faire pour rencontrer les besoins de création de ponts de biodiversité et offrir ça à tous les riverains, tous les terrains qui sont au niveau du chemin de fer, au niveau de la rivière, au niveau des commerces aussi. Il y a plein de potentiels de lieux. La personne, au COQ, qui fait les nichoirs est emballée par l'idée; j'ai pensé ajouter aussi la collaboration de Croque ton quartier. Eux aussi sont emballés par le projet; j'ai pensé qu'il pourrait, avec la pollution lumineuse, avoir une étape de plus avec ce qu'ils ont fait avec Sherbrooke et le Lac Mégantic. C'est plusieurs avenues, ça reste vague, j'ai la collaboration de tous ces intervenants-là; mais il reste qu'il faut approuver la résolution pour faire la demande vendredi. Je vous laisse le vote. Est-ce que vous trouvez que c'est intéressant comme projet ? J'aimerais avoir vos commentaires.

Louis-Michel Langevin : c'est vrai que c'est vague, c'est beaucoup de projets mais au bout de la ligne est-ce que c'est tous ces projets-là, un de ces projets-là, puis là il faut le proposer, mais le déposer d'ici vendredi !

Réponse de Mary Lynn : Il faudra développer plus en détail, oui, mais on peut rester vague, on peut faire l'installation de cinq nichoirs, on peut planter 5 arbustes, 5 arbres et on aura déjà rencontré notre 4 000 \$.

Valérie Martel : Moi j'en vois deux dans ce que tu suggères –la lumière et les nichoirs. Je pense que les nichoirs étaient déjà mentionnés dans le descriptif, le document, et c'est un professionnel aussi qui est impliqué; on pourrait se concentrer là-dessus, même si on ne prend pas les 4 000 \$



au complet.

Réponse de Mary Lynn : Dans le programme, il faut faire la plantation d'arbustes.

*Interventions inaudibles*

Vincent Tremblay-Boucher : Je veux dire bon boulot à Mary Lynn; elle se démène dans la maison des fous. Félicitations.

## 7. Trésorerie

### 7.1 État des revenus et dépenses

- Dépôt du chèque de 910 \$ reçu de la Ville pour renflouer le budget de fonctionnement du CQVB.
- Dépense de 62,80 \$ pour la mise à jour de notre dossier au Registraire des entreprises.
- Le solde en banque est de 4 785,71 \$ (dont 2 900 \$ sont réservés pour la production des affiches de sécurité routière).

## 8. Deuxième période de questions et commentaires du public

Valérie Martel : Je vais couper ça court, si ça ne vous dérange pas; à moins que vous ayez quelque chose de vraiment important que vous n'avez pas eu le temps de dire tout à l'heure... Ça vous va ? Personne ne demande la parole.

## 9. Divers

Robert Bergeron : Par le passé, on a déploré le fait qu'il y avait beaucoup de circulation sur l'avenue Royale, notamment l'autobus 800, et comme le RTC va faire un gros remaniement des circuits d'ici quelques mois; j'avais pensé que l'autobus 800 entre dans Beauport, il prend Mgr Gauthier et arrive sur l'avenue Royale... il pourrait y avoir un 800A et un 800B. 800A ferait le même parcours qu'actuellement (avenue Royale et tourne à Courville et va jusqu'à Boischatel). Le 800B quand il arriverait à la prolongation du boul. des Chutes nord/sud (je pense que ça change de nom), il pourrait tourner là, descendre un peu, prendre le boul. des Chutes puis continuer presque jusqu'au Manoir Montmorency. Alors ça faciliterait... les gens qui sont au sud pourraient le prendre; il y a une garderie, l'hôpital St-Augustin. Trouvez-vous que ça a de l'allure ? Je pourrais préparer un texte...

*Interventions inaudibles*

Donc on en parle dans 2 semaines.



#### 10. Fin de l'assemblée

M. Vincent Tremblay-Boucher propose la levée de l'assemblée à 21 h 30, secondé par M. Louis-Michel Langevin. Proposition adoptée à l'unanimité.

*Valérie Martel*

Valérie Martel, présidente

*Monique Langevin*

Monique Langevin, secrétaire